



PROGRAMME D'ETUDES

POL / LAW / ELEA / ECO / EEIB

ANNEE ACADEMIQUE

2021 - 2022

SEMESTRE

2^{eme}

TITRE DU COURS

Construire le futur de la démocratie européenne

PROFESSEUR DU COURS

Thierry CHOPIN

ASSISTANT DU COURS

Pauline THINUS

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, A OPTION)

Séminaire à option

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

CREDITS ECTS

POL: 4 ECTS; LAW, ECO, EEIB – 3 ECTS; ELEA – 2 ECTS

1. OBJECTIFS DU COURS

Les crises politiques qui affectent de nombreux pays européens depuis une dizaine d'années sont révélatrices d'une fracture politique entre l'Union européenne et ses citoyens, au même titre que d'autres manifestations, notamment électorales avec la multiplication de referenda négatifs et la montée des populismes et des extrêmes ces dernières années.

Pour mesurer l'origine et la portée de cette fracture structurelle, ce séminaire combine deux approches trop souvent dissociées.

- D'une part, en centrant l'analyse sur un registre théorique et normatif à partir du concept de légitimité renouvelant par là même la thèse du fameux « déficit démocratique » qui ne permet pas en réalité de cerner avec précision ce qui est en jeu dans cette fracture politique et démocratique : notamment la crise de la légitimité libérale ainsi que la nature « impolitique » de la démocratie européenne.

- D'autre part, en mettant l'accent sur une analyse sociologique qui repose sur une pratique et une expérience concrète des « Affaires européennes ».

Sur chacun de ces deux registres, ce séminaire cherche à mettre en lumière non seulement les problèmes conceptuels et théoriques posés par la tension entre les formes diverses de la légitimité au sein de l'Union (fonctionnaliste, diplomatique, technocratique, libérale, démocratique, indépendance, etc.) mais aussi les dysfonctionnements structurels et empiriques qui en découlent au sein de l'UE aux niveaux institutionnel et politique.



En outre, à rebours d'une tendance dominante dans la science politique contemporaine, ce séminaire cherche à développer une théorie prescriptive de la politisation de l'Union européenne proposant des changements concrets pour réduire cette fracture politique et répondre à la crise de légitimité qui affecte l'Union européenne. La complexification de nos démocraties autour du rôle croissant des institutions indépendantes tout comme la diversification des modes d'action publique et politique ne doivent pas faire perdre de vue que la démocratie consiste fondamentalement dans l'expression et la gestion des conflits entre intérêts et des différends qui continuent à donner toute leur importance à la démocratie représentative, à la politique partisane et au vote des citoyens. C'est une évidence au sein des Etats membres. Ce ne l'est pas au sein du système institutionnel de l'UE. Ne pas prendre au sérieux cette exigence et ne pas y répondre, c'est prendre le risque d'un divorce profond et durable entre l'UE et ses citoyens.

2. CONTENU DU COURS

Dans cette perspective, ce séminaire est articulé autour de trois axes :

- Il cherchera d'abord à analyser cette crise de légitimité et les formes contemporaines que prend la défiance des citoyens vis-à-vis de l'Union européenne et de ses institutions : euroscepticismes, europhobie, populismes et extrémismes ;
- Il s'emploiera ensuite à réexaminer les notions qui ont délimité les contours et fourni son contenu au gouvernement démocratique, en particulier la citoyenneté et l'identité politique ;
- Il s'agira enfin d'examiner sur cette base les possibilités concrètes de faire évoluer le système politique et institutionnel communautaire de façon à rendre les décisions communautaires plus efficaces et plus légitimes aux yeux citoyens, notamment dans le contexte de sortie de crise pandémique. A cet égard, la question de la politisation de l'UE sera examinée.

L'hypothèse qui guide ce séminaire est que ces éléments convergent tous vers un point central : la question de la légitimité de l'Union. Le séminaire s'intéressera donc spécifiquement au défi de la légitimité démocratique qui est lancé aujourd'hui à l'Union européenne, c'est-à-dire aux interactions entre les institutions et leurs pratiques ainsi qu'aux modes de justification des décisions prises et des politiques menées.

Programme des séances :

- 1^{ère} séance – Introduction générale – L'UE entre déficit démocratique et crise de légitimité
- 2^{ème} séance – Euroscepticisme, europhobie et extrémismes : l'Europe à l'épreuve des populismes
- 3^{ème} séance – « Qui sommes-nous ? » : l'Europe au défi de la question identitaire
- 4^{ème} séance – Cohésion, Solidarité et « Europe sociale »
- 5^{ème} séance – L'Union européenne : « policies without politics » ? L'enjeu de la politisation
- 6^{ème} séance – Les pouvoirs non élus dans l'UE : les institutions indépendantes en quête de légitimité
- 7^{ème} séance – L'Union européenne : Demos ou Kratos ?
- 8^{ème} séance – Quelle légitimité pour l'UE dans le contexte et au-delà de la crise du COVID-19 ?



3. METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Cours magistral ;
- Discussions et débats sur les lectures ;
- Présentations des étudiants.

Pour plus de détails concernant la méthode d'enseignement, voir l'outline détaillé du cours.

4. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Voir l'outline détaillé du cours.

5. EVALUATION

L'évaluation reposera sur :

- un exposé correspondant à **20%** de la note finale ;
- un paper de 4.000 mots (à 10% près ; bibliographie exclue, notes de bas de page incluses), correspondant à **30%** de la note finale ;
- un examen oral de 25 minutes, correspondant à **50%** de la note finale.